BTS Professions Immobilières

- Alternance
- RNCP Niveau 5
- Code RNCP : 14922

OBJECTIFS

Le titulaire du BTS Professions Immobilières exerce une activité de services qui requiert la mobilisation de nombreuses compétences rela tionnelles, juridiques, organisationnelles, administratives, commerciales, financières, comptables, fiscales… Professionnel.le de ce secteur, il.elle accompagne et conseille les clients. Ce BTS a pour objectif de former aux dif férentes fonctions techniques (transac tion et gestion immobilière), ainsi qu'aux fonctions support (communication et conseil en ingénierie de l'immobilier).

MÉTIERS - DÉBOUCHÉS

- Agent immobilier
- Négociateur immobilier
- Gestionnaire de biens locatifs
- Administrateur de biens immobiliers
- Syndic de copropriété
- Technicien immobilier
- Expert immobilier
- Chasseur de biens immobiliers

PRÉREQUIS

- Bac pro Métiers du commerce et de la vente
- Bac pro Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités
- Bac techno STMG
- Bac général.

- Par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), pour tout candidat ayant une expérience d'au moins un an, en lien direct avec la spécialité du BTS.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Face à face pédagogique
- Mises en situation répétées
- Participation active
- Exercices pratiques, outils d'analyse,
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples puis application en situation

MOYENS ET MODALITÉS

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle
- Séances de formation hybrides
- Etude de cas

ÉVALUATION ET SUIVI

- Les acquis et la progression sont évalués en continu par des contrôles sur table et des rendus.
- La validation du Titre professionnel est soumise aux modalités d'examen.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

LA·LE COORDINATEUR·ICE DE LA FILIÈRE : Elle·il prend en charge le recrutement des apprenants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Elle·Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

L'ENSEIGNANT.E LA·LE FORMATEUR·ICE RÉFÉRENT DU DISPOSITIF : Elle·il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

LES FORMATEURS·ICES TECHNIQUES : Elles·ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Elle·Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.

LA-LE RÉFÉRENT·E HANDICAP : Il s'assure de la faisabilité organisationnelles (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

ADMISSION

Admission après test, étude du dossier de candidature et entretien.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle en immobilier, licence 3 générale, Bachelor en immobilier...

VOIES D'ACCÈS

- Alternance :
- Statut salarié(e) en contrat de profes- sionnalisation
- Statut salarié(e) en contrat d'apprentis- sage
- VAE nous consulter

RYTHME

- 1 semaine en entreprise
- 1 semaine en centre de formation

DURÉE

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

- 1350 h en 2 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- 1100 h en 2 ans dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

BTS Professions Immobilières

- Alternance
- RNCP Niveau 5
- Code RNCP : 14922

PROGRAMME

• CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

• LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

• CONSEIL EN INGÉNIERIE DE L'IMMOBILIER :
Droit et veille juridique
Economie et organisation
Architecture, habitat et urbanisme, développement durable

• COMMUNICATION

• TECHNIQUES IMMOBILIÈRES :
Transaction
Gestion

• FORMATIONS D'INITIATIVE LOCALE

EXAMENS

•
EPREUVES :

• Culture générale et expression - coef 3

• Langue vivante étrangère - coef 2

• Conseil en ingénierie de l'immobilier- coef 4

• Communication professionnelle en français et en langue étrangère - coef 2

• Techniques immobilières - coef 6 :
  • Transaction immobilière - coef 3
  • Gestion immobilière - coef 3

• Conduite et présentation d'activités professionnelles - coef 4

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles PMR Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

DÉLAIS D'ACCÈS

• Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation

TARIF

• En Alternance (apprentissage ou professionnalisation), la formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. L'étudiant n'a aucun frais. Ni frais de dossier, ni frais de scolarité

LIEU

Centres de Formations : Chambéry & Lyon